



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

Conseil du **16 mars 2018**

Délibération n° 2018-2622

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution de subventions à des associations étudiantes et/ou dédiées à la vie étudiante pour l'organisation de leurs projets et événements pour l'année 2018

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

Rapporteur : Madame la Conseillère déléguée Peillon

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 27 février 2018

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mardi 20 mars 2018

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, M. Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mmes Frih, Vessiller, MM. George, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, MM. Bernard, Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Beauteemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burriland, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, M. Hugué, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mme Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mmes Servien, Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : MM. Colin (pouvoir à M. Galliano), Claisse (pouvoir à M. Jacquet), Kabalo (pouvoir à Mme Belaziz), Mmes Poulain (pouvoir à Mme Glatard), Basdereff (pouvoir à Mme Crespy), MM. Brolquier (pouvoir à M. Geourjon), Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Fenech (pouvoir à M. Hugué), Fromain (pouvoir à M. Compan), Gouverneyre (pouvoir à M. Vergiat), Passi, Mme Pietka (pouvoir à Mme Burriland), MM. Sturla (pouvoir à Mme Brugnera), Vial (pouvoir à M. Jeandin).

Absents non excusés : M. Aggoun.

Conseil du 16 mars 2018**Délibération n° 2018-2622**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Attribution de subventions à des associations étudiantes et/ou dédiées à la vie étudiante pour l'organisation de leurs projets et événements pour l'année 2018**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

Le Conseil,

Vu le rapport du 22 février 2018, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

La Métropole de Lyon est le second site d'enseignement supérieur français, avec plus de 150 000 étudiants (dont 20 000 étudiants internationaux), 13 300 chercheurs et enseignants chercheurs. Elle dispose d'une fonction "académique" de qualité, grâce à la présence de nombreux établissements d'enseignement supérieur et de recherche publics et privés de renom.

Concernant la vie étudiante, Lyon arrive en tête du classement des villes où il fait bon d'étudier, établi en 2017 par le magazine l'Étudiant. La Métropole est reconnue pour son attractivité, la qualité de son offre de formations et le cadre de vie agréable et dynamique dont bénéficient ses étudiants. Parmi les équipements dont peuvent disposer les étudiants, se distingue la Maison des étudiants : située au cœur du 7^e arrondissement de Lyon, elle accueille en résidence une cinquantaine d'associations étudiantes, les accompagne dans leurs projets de développement, fait naître des initiatives et valorise les actions et projets incubés en son sein. Ce lieu de valorisation des initiatives étudiantes contribue pleinement au développement et à l'attractivité de notre territoire.

Depuis la création du service commun "Université et Vie étudiante" entre la Métropole et la Ville de Lyon au 1er janvier 2016, la Métropole poursuit et développe, au titre des 2 collectivités, les actions dans le domaine de la vie étudiante. Dans ce cadre, la Ville de Lyon continue à soutenir la vie étudiante à travers sa participation financière annuelle au service commun. S'agissant du soutien aux associations étudiantes (subventions ou cotisations), 2 budgets distincts ont été conservés entre la Ville de Lyon (14 000 €) et la Métropole (22 000 €) en 2018, permettant de financer le soutien aux actions dédiées à la vie étudiante, en fonction de leur ressort.

II - Objectifs : soutien aux associations étudiantes et/ou dédiées à la vie étudiante

Les étudiants, parce qu'ils sont de jeunes apprenants, inventent les pratiques de demain. Ils se servent des connaissances qu'ils acquièrent, mais surtout, ils expérimentent tous les usages, notamment technologiques, du présent. Ils sont aussi des relais d'opinion et des vecteurs de notoriété au service du territoire. Les activités qui ne relèvent pas de leurs études, sont souvent, pour les étudiants, un excellent moyen d'expérimenter leur savoir-faire et leur savoir-être. À travers ces expériences, ils démontrent leurs talents, leurs valeurs et esquissent des potentiels.

Ces activités sont encouragées et soutenues par tous les acteurs de la vie étudiante, en tant qu'elles contribuent à l'animation des campus et des lieux de vie universitaire. Elles sont également fortement encouragées par les territoires qui ont su voir dans ces "jeunes acteurs urbains", un vivier d'enrichissement et de renouvellement sociétal permanent. La Ville de Lyon s'est investie précocement dans ce domaine.

La Métropole souhaite poursuivre la valorisation et la promotion des initiatives étudiantes. Au travers du soutien apporté, il s'agit d'accompagner le développement d'initiatives étudiantes ou de projets en lien avec les étudiants, de révéler des projets qui contribuent à l'attractivité et au rayonnement du territoire à l'international, de valoriser des actions qui favorisent l'expérimentation, l'innovation, l'acquisition de savoir-être et de compétences, indispensables à une bonne insertion économique et sociale.

La Métropole souhaite ainsi inciter les étudiants à devenir des acteurs à part entière de la société, leur offrir la possibilité de réaliser leurs projets à l'échelle de la cité, dans tous les champs du développement urbain et économique. Au travers de la mise en visibilité de ces actions, il s'agit d'inscrire définitivement l'agglomération parmi les Métropoles étudiantes au niveau européen.

Les projets et initiatives d'intérêt pour la Métropole portent sur les thématiques suivantes :

- les projets et événements visant à développer la création et les pratiques artistiques, culturelles et sportives, l'entrepreneuriat, l'engagement, la solidarité, la citoyenneté, le développement durable,
- les projets et événements qui contribuent à l'attractivité ou au rayonnement international de la Métropole,
- les projets et événements qui favorisent la conduite de projets, l'expérimentation, l'innovation, l'acquisition de savoir-être, de savoir-faire et de compétences au service de l'intégration sociale et de l'insertion économique des étudiants.

L'ensemble de ces projets et événements doit être organisé par des associations étudiantes ou destiné principalement aux étudiants et doit se dérouler sur le territoire de la Métropole.

III - Compte rendu des actions réalisées en 2017

En 2017, 16 associations ont fait l'objet d'un soutien financier de la Métropole pour un montant cumulé de 22 000 € (délibérations soumises aux Conseils métropolitains du 6 mars, 10 avril et 18 septembre). Ces associations ont organisé leurs événements et réalisé leurs projets dans les domaines suivants :

- pratiques artistiques et culturelles (Lézartgaco avec le festival Artlezia, AEITPE avec les rencontres théâtrales de Lyon),
- attractivité et accueil international (International Students Lyon avec l'édition du guide d'accueil des internationaux et le village associatif de la Nuit des étudiants du monde, en collaboration avec Erasmus student network (ESN) Cosmolyon avec des actions pour les 30 ans du programme Erasmus),
- citoyenneté (Lyon MUN avec des débats publics comme à l'ONU, Les Jeunes européens avec ses conférences et débats),
- entrepreneuriat (Enactus avec l'opération Booster de professionnalisation, Osons ici et maintenant avec la Fabrik à Déclik),
- sport (That's IAE Lyon avec la coupe de France des IAE, Club des 24h de l'INSA avec son festival, Association sportive Lyon 1 avec la fête du basketball universitaire),
- santé (Avenir santé avec son programme annuel d'actions de prévention),
- innovation (Clés-Facil et l'astronomie avec la réalisation d'une fusée à 2 étages, Clubelek avec la coupe Rhône-Alpes de robotique, Studio 25 avec des formations aux outils multimédias).

IV - Proposition de subventionnement pour l'année 2018

Après instruction des demandes de subventions reçues par le service commun "Université et Vie étudiante", il est proposé d'apporter un soutien financier à plusieurs projets et initiatives dans les champs thématiques suivants.

1° - Entrepreneuriat

Association Enactus France - Séminaire "Révéler"

L'association Enactus France a pour objectif de développer l'esprit d'entreprendre et l'engagement des jeunes au service de la société. Pour cela, elle propose des programmes dédiés à l'innovation et l'entrepreneuriat social. Ainsi, le "programme étudiants" accompagne 300 étudiants à Lyon et à Grenoble dans un parcours de 10 mois, qui permet aux étudiants de faire émerger des projets qui seront mis en œuvre sur leur territoire.

Cet accompagnement est constitué d'un suivi individualisé des équipes et des projets, d'ateliers thématiques inter et intra établissements, de ressources en lignes, d'événements locaux, régionaux, nationaux et de rencontres avec des professionnels.

Le séminaire "Révéler" s'inscrit dans cette dynamique. Les 300 étudiants du programme ont été invités le 25 janvier 2018, durant une journée et une soirée, à une rencontre avec des professionnels de l'écosystème de l'entrepreneuriat social, des collectivités locales et de l'écosystème étudiant.

Les actions conduites par Enactus facilitent l'insertion professionnelle des étudiants et soutiennent le dynamisme économique de la Métropole.

En 2017, l'association a reçu une subvention de 2 000 € de la Métropole.

Budget prévisionnel du projet 2018 : 6 960 € - Proposition de soutien : 2 000 €.

2° - Culture

Association Le Comité Mirabeau - Prix Mirabeau 2018

L'association a eu pour mission d'organiser le 31 janvier et le 1er février 2018, le prix Mirabeau, le grand concours annuel d'éloquence inter-Sciences Po.

Chacun des Instituts d'études politiques (Paris, Lyon, Rennes, Strasbourg, Toulouse, Bordeaux, Aix en Provence, Grenoble, Saint Germain en Laye) a présenté une délégation de 3 à 5 personnes. Les sélections se sont déroulées en deux temps au Théâtre national populaire (TNP) à Villeurbanne. Le jury éclectique est composé de célébrités issues du monde du spectacle, du journalisme, du droit et de la politique comme Julie Gayet, André Soulier, Jacques Toubon, Alison Wheeler, Christian Schiaretti.

Cet événement, ouvert à tous, contribue au rayonnement de la langue française, à la promotion de la culture et de l'excellence universitaire ainsi qu'au rayonnement de la Métropole.

Budget prévisionnel du projet : 19 500 € - Proposition de soutien : 500 €.

Association Lézartgaco

L'association, qui a été créée par les étudiants de l'IUT GACO-Arts de l'Université Lyon 3, a pour objectif de promouvoir les talents artistiques des étudiants et des jeunes artistes. Pour cela, elle organise des événements qui leur permettent de montrer leurs talents et de rencontrer des professionnels du spectacle.

Elle organise chaque année depuis 2005, un festival artistique pluridisciplinaire de danse, théâtre, musique, arts plastiques dénommé "Artlezia".

Cet événement, ouvert à tous, se déroule du 13 au 17 mars 2018, à l'Université Lyon 3 et au Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) de Lyon, mais aussi dans 6 autres lieux de la Métropole : au Ninkasi, au SOFFA, au Lyon Aquarium ciné café, à la péniche Loupika, au théâtre de la Renaissance à Oullins et à la MJC de Villeurbanne.

Il s'agit d'une programmation éclectique : master class, projections, théâtre, danse et expositions, où le public peut prendre part à la construction collective d'une soirée de création.

En 2018, pour la première fois, les étudiants de la Bauhaus Université de Weimar participeront à cet événement.

Ces actions permettent aux étudiants et au grand public de découvrir les artistes régionaux en émergence.

En 2017, l'association a reçu une subvention de 1 000 € de la Métropole.

Budget prévisionnel du projet : 19 242 € - Proposition de soutien : 1 000 €.

3° - Solidarité

Association Solidari'Terre - Evénement étudiant de soutien à la lutte contre les myopathies

Cette association composée d'étudiants du campus d'Ecully (EM Lyon business school et Ecole centrale de Lyon) a pour objectif de lutter contre l'isolement social et de soutenir la lutte contre tous les handicaps. Ainsi, elle a déjà répondu à l'appel du Téléthon 2018 et choisi d'organiser un grand événement sur le campus Lyon Ouest à Ecully.

Le samedi 1er décembre 2018, se tiendront des activités handisports dans de nombreuses disciplines, un trail de 12 kilomètres et des tournois multisports ouverts à tous.

Cet événement sera l'opportunité de montrer au grand public les difficultés rencontrées par les personnes en situation de handicap et l'engagement des étudiants à leurs côtés.

Budget prévisionnel du projet : 5 868 € - Proposition de soutien : 1 000 €

4° - Innovation

Association INSA Talks - TEDxINSA

L'association étudiante organise depuis 6 années consécutives, un TEDx, événement basé sur les 3 axes suivants : technology, entertainment, design.

L'événement se positionne dans le cadre d'une série internationale de conférences, bâties sur le même modèle breveté (Spalding Foundation) et réalisées par de nombreux acteurs de la société.

Ainsi, des orateurs et des performances scéniques se succéderont sur un mode décalé et participatif avec pour objectif de susciter le débat et d'échanger les points de vue.

Cette conférence est ouverte à tous et permet aux étudiants de contribuer aux débats sociétaux et environnementaux.

Budget prévisionnel du projet : 4 816,20 € - Proposition de soutien : 500 €

5° - Développement durable

Association Génération Cobayes - Actions de sensibilisation à la santé et à l'environnement

En 2018, l'association est en résidence à la Maison des Etudiants.

L'association s'est fixée pour objectif de sensibiliser les étudiants aux questions d'environnement et de protection de la santé. En 2018, elle part du postulat que la jeunesse a un rôle majeur à jouer pour inventer de nouveaux modes de vie et de consommation respectueux des écosystèmes naturels.

L'association conduit à cet effet des actions et des animations :

- les ateliers "do it yourself" (fais le toi-même), où les participants apprennent à créer leurs produits cosmétiques et ménagers à base de produits naturels sains et respectueux de leur santé, les ateliers alimentation où on apprend à cuisiner et à manger équilibré, les conférences qui visent à alerter sur les perturbateurs endocriniens et de la santé sous le prisme de la fécondité (nanomatériaux, pesticides, additifs alimentaires, ondes électromagnétiques),

- des rencontres mensuelles sont organisées dans des lieux publics de toute la Métropole (Lyon, Bron, Villeurbanne, Vaulx en Velin, etc.), et sur les temps forts du territoire : festival Woodstower, les 24h de l'INSA, festival Démons d'Or, etc.

Les actions de Génération cobayes permettent aux étudiants de devenir des acteurs conscients de leur santé et de leur consommation.

En 2016, l'association a reçu une subvention de 1 700 € de la Métropole.

Budget prévisionnel du projet : 22 425 € - Proposition de soutien : 1 500 €.

6° - International

Association Lyon model of united nation (MUN) - 6° édition "Lyon Mun"

L'association organise la 6° édition du "Lyon MUN". Cet événement se déroulera à Lyon du 17 au 20 mai 2018, notamment sur le site de la Manufacture des Tabacs, où il va réunir 400 étudiants venus du monde entier, avec 40 nationalités représentées.

Un "Model United Nation" (MUN) est une conférence qui se déroule sur le modèle des comités des Nations Unies. Ce débat public permet aux étudiants de jouer le rôle de diplomates, dans les codes qui régissent les relations interétatiques au sein des institutions internationales.

Le thème 2018 est "renforcer la coopération internationale : un défi grandissant dans un monde en évolution". Ainsi, "Lyon MUN" est à la fois un lieu de rencontres et d'échanges culturels et internationaux, mais aussi une belle opportunité de développer la prise de parole en public.

Cet événement contribue au rayonnement international de la Métropole en donnant aux étudiants l'opportunité de s'exprimer et de s'entraîner au grand débat institutionnel.

En 2017, l'association a reçu une subvention de 1 500 € de la Métropole.

Budget prévisionnel du projet : 47 896 € - Proposition de soutien : 1 500 €.

7° - Sport

Association l'Association des élèves avocats (ADEA) - Olympiades sportives

L'association regroupe les étudiants de l'Ecole des avocats de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Elle porte un projet d'olympiades sportives qui rassemblera les 11 écoles d'avocats de France. 350 personnes sont attendues pour un week-end sportif et festif début juillet 2018.

Le complexe sportif du campus LyonTech-la Doua, à Villeurbanne, a été choisi par les organisateurs qui souhaitent proposer une offre sportive éclectique aux participants. Ainsi, sont déjà prévues au programme des rencontres de volley ball, football, rugby, pétanque. Une soirée amicale viendra clôturer l'événement.

Cet événement contribue au rayonnement national de la Métropole en donnant aux étudiants l'opportunité d'échanger et de se rencontrer sur un mode convivial et sportif.

Budget prévisionnel du projet : 17 000 € - Proposition de soutien : 1 000 €.

Association That's IAE Lyon

L'association a pour objectif de créer et de promouvoir la "culture IAE" avec des événements dans les champs suivants : échanges internationaux, activités sportives, ludiques et culturelles durables.

Cette association propose pour la première fois à Lyon le "Game of Gones", un challenge sportif et ludique ouvert à tous les étudiants de la Métropole. Les participants s'affronteront dans des tournois de basketball, football, handball, rugby et volley, mais aussi dans une course d'orientation, une course d'obstacles, un concours de pom pom girl et une épreuve "Pékin express".

Le "Game of Gones" se déroulera au grand parc de Parilly le 7 avril 2018.

L'objectif de ce challenge est de rassembler des étudiants lyonnais de toutes les formations et de populariser les activités sportives auprès des étudiants.

Les organisateurs ont donné une place prépondérante au développement durable dans tous les champs. Ils sont accompagnés par le réseau français des étudiants pour le développement durable (REFEDD) afin de réduire au maximum l'empreinte écologique de l'événement.

Ce challenge sportif et ludique, ouvert à tous les étudiants de toutes filières et universités de la Métropole, contribue à des échanges inter universitaires dans un contexte de développement durable.

Budget prévisionnel du projet : 50 392 € - Proposition de soutien : 1 000 €

V - Modalités de versement des subventions

Le versement de la subvention interviendra en une seule fois, au plus tard le 31 décembre de l'année civile au titre de laquelle ladite subvention est attribuée, sur présentation d'un appel de fonds qui devra parvenir au plus tard le 30 novembre. Chaque association devra en outre fournir à la Métropole, un bilan qualitatif et financier du projet subventionné, dans un délai de 6 mois à compter de sa réalisation ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve l'attribution de subventions de fonctionnement pour un montant total de 10 000 € aux associations étudiantes suivantes pour l'année 2018 :

- d'un montant de 2 000 € au profit de l'association Enactus France pour l'organisation du séminaire "Révéler",
- d'un montant de 500 € au profit de l'association Le Comité Mirabeau pour l'organisation du prix Mirabeau 2018,
- d'un montant de 1 000 € au profit de l'association Lézartgaco pour l'organisation du festival Artlezia,
- d'un montant de 1 000 € au profit de l'association Solidari'Terre pour l'organisation d'un événement de soutien à la lutte contre les myopathies,
- d'un montant de 500 € au profit de l'association INSA Talks pour l'organisation de l'évènement TEDxINSA,
- d'un montant de 1 500 € au profit de l'association Génération Cobayes pour l'organisation d'actions de sensibilisation à la santé et à l'environnement,
- d'un montant de 1 500 € au profit de l'association Lyon model of United Nation pour l'organisation de la 6° édition du "Lyon MUN",
- d'un montant de 1 000 € au profit de l'Association des élèves avocats (ADEA) pour l'organisation des olympiades sportives,
- d'un montant de 1 000 € au profit de l'association That's IAE Lyon pour l'organisation du challenge "Games of Gones".

2° - Autorise monsieur le Président à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

3° - Les montants à payer seront imputés sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2018 - compte 65748 - fonction 23 - opération n° 0P03O5123.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 20 mars 2018.